

Procédure en cas de cyclone ou/et de pluies

Actualisée le 17 janvier 2023

La période cyclonique débute en novembre et se termine officiellement en mars.

En cas d'alerte, d'avis de fermeture ou d'évacuation, l'Ecole communique dans la mesure du possible via le site de l'Ecole, la page Facebook et par envoi de courriels aux familles.

Toutefois, chacun est invité à se tenir informé par les moyens qu'il a à sa disposition.

Vous trouverez ci-dessous quelques numéros utiles :

Numéro de l'Ambassade de France à Maurice	2020100
Pompiers	115
Samu (hôpital public)	114
Ambulance Fortis Darné	118
C-Care Clinic - Darné	6012300
C-Care Tamarin	484-0600
Wellkin Hospital by C-Care	6051000
Renseignements	150 ou 152

En cas de cyclone :



ZOOM SUR LE NOUVEAU SYSTÈME D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

Classe I
Avertissement de cyclone de classe I :
 émis pas moins de 36 heures ni plus de 48 heures avant l'apparition de rafales de 120 kilomètres à l'heure.

Classe II
Avertissement de cyclone de classe II :
 émis afin de permettre, dans la mesure du possible, 12 heures de lumière du jour avant l'apparition de rafales de 120 kilomètres par heure.

Classe III
Avertissement de cyclone de classe III :
 émis afin de permettre, dans la mesure du possible, six heures de lumière du jour avant l'apparition de rafales de 120 kilomètres par heure.

Classe IV
Avertissement de cyclone de classe IV :
 lorsque des rafales de 120 kilomètres à l'heure sont enregistrées à certains endroits et devraient se poursuivre.

Bulletin de sécurité
 Émis à la suite de l'émission d'un avertissement de cyclone de classe III ou d'un avertissement de cyclone de classe IV et d'observations subséquentes indiquant que le risque de rafales cycloniques de 120 kilomètres à l'heure s'est atténué et que le cyclone s'éloigne. Il vise à informer le public de l'existence de conditions météorologiques extrêmes associées au cyclone et d'autres risques environnementaux.

Bulletin de fin d'alerte
 Émis après consultation et après avis du National Crisis Committee à l'effet que les risques extérieurs ont considérablement diminué.

ÉCOLE MATERNELLE et ÉLÉMENTAIRE PAUL ET VIRGINIE

Route Royale, Tamarin Île Maurice | Tel: (+230) 483 49 63 | Fax: (+230) 483 56 38
 Email: direction@ecolepauletvirginie.com
 Site Web: www.ecolepauletvirginie.com

Concernant les écoles mauriciennes dont l'Ecole Paul et Virginie fait partie :

Alerte de classe 1 :

Les élèves et tous les personnels se rendent à l'école sauf si un communiqué des autorités mauriciennes a été émis stipulant le contraire.

Alerte de classe 2 :

Si l'alerte est émise avant le début des cours, seuls les personnels administratifs et les personnels techniques et d'entretien se rendent à l'école pour effectuer la mise en sécurité des bâtiments.

Si l'alerte est émise pendant les heures scolaires, les parents seront informés par l'Ecole par courriel, la page Facebook et le site internet, qu'ils doivent récupérer leur enfant dans les plus brefs délais selon les règles définies dans la procédure d'évacuation des élèves en cours de journée ci-dessous.

Alerte de classe 3 ou plus : L'Ecole est fermée pour tous. Chaque personne a trois heures pour se mettre à l'abri. En cas de déplacement d'urgence (médicale), veuillez appeler la police qui vous conseillera.

En cas de pluies :

La mesure d'alerte « fortes pluies » ne signifie pas systématiquement une fermeture de l'Ecole. La fermeture pourra être décidée par les autorités locales.

Elle peut se transformer en alerte « pluies torrentielles » qui, à l'inverse, impose une fermeture des établissements scolaires mauriciens (dont l'Ecole Paul et Virginie).

Procédure d'évacuation des élèves en cours de journée :

Dans le cas d'une récupération des élèves en cours de journée de classe (cyclone ou pluies) :

- Les élèves restent en sécurité dans leur classe de référence en attendant d'être récupérés.
- Des messages sur le site internet, la page Facebook et par courriel seront adressés aux parents, les invitant à venir chercher leurs enfants en classe, y compris les élèves de l'élémentaire.
- Les élèves qui rentrent en bus, partiront au moins une heure après l'envoi du message de fermeture afin de laisser le temps aux familles de s'organiser. Les accompagnateurs des bus les récupéreront en classe en maternelle comme en élémentaire.
- L'école sera fermée quand tous les élèves auront été récupérés.
- L'enseignant responsable de la classe rassurent les élèves, remplit le registre de départ fourni par le service de vie scolaire et éventuellement informe la cellule de crise des problèmes internes.
- Les personnels ne pourront quitter l'établissement que sur décision du chef d'établissement.

En cas d'évacuation de l'école en cours de journée, seuls les responsables légaux ou les personnes autorisées à récupérer l'élève (noms apparaissant sur le registre de réinscription ou bus si précisé par les responsables



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



En cas de situation d'urgence, la situation est gérée au sein de l'école Paul et Virginie par la cellule de crise constituée de :

Sandra RABIER, cheffe d'établissement et responsable de la cellule de crise

Brinda CHELLAPERMAL
Delphine LEMARCHAND
Paul LENOIR
Sarvesh SEEBURRUN
Sheila SUNTBACCUS
Naancy MOORAGHEN
Pascaline OLIVIER
Stéphanie Grant
Christopher RANGAPANAICKEN
Mélanie SULPICE

483 49 63 – 54 78 89 52

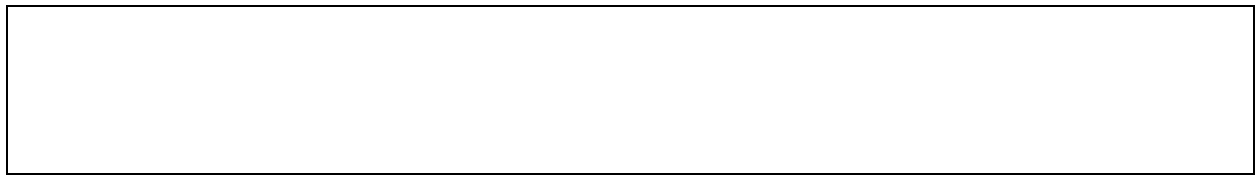
direction@ecolepauletvirginie.com – cellule.ecoute@ecolepauletvirginie.com

ÉCOLE MATERNELLE et ÉLÉMENTAIRE PAUL ET VIRGINIE

Route Royale, Tamarin | Île Maurice | Tel: (+230) 483 49 63 | Fax: (+230) 483 56 38
Email: direction@ecolepauletvirginie.com
Site Web: www.ecolepauletvirginie.com



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



ÉCOLE MATERNELLE et ÉLÉMENTAIRE PAUL ET VIRGINIE

Route Royale, Tamarin | Île Maurice | Tel: (+230) 483 49 63 | Fax: (+230) 483 56 38
Email: direction@ecolepauletvirginie.com
Site Web: www.ecolepauletvirginie.com